



Procédé de positionnement AKADEMY

1) Objectif du positionnement

Le procédé de positionnement a pour finalité d'identifier le profil et les besoins du bénéficiaire avant l'entrée en formation, afin de proposer un parcours adapté à son projet et à ses contraintes. Il permet notamment de :

- clarifier le projet professionnel du candidat et ses éventuelles expériences antérieures ;
- adapter la formation à ses besoins spécifiques, en tenant compte de son objectif, de son niveau et de sa disponibilité ;
- favoriser un processus interactif, via un questionnaire et/ou un entretien individuel, pour cerner au mieux ses attentes.

Le positionnement est mis en œuvre pour toute personne souhaitant intégrer une formation de conduite, en particulier lorsque la demande s'inscrit dans un projet professionnel (France Travail, Région, employeur, etc.).

2) Modalités de réalisation

2.1 Forme du positionnement

Le positionnement est réalisé :

- soit via un questionnaire de positionnement rempli par le candidat (papier ou numérique),
- soit via un entretien individuel mené par la gérante/enseignante,
- soit par une combinaison des deux selon la situation.

2.2 Moment de réalisation

Le positionnement intervient :

- avant l'inscription définitive,
- et avant l'élaboration du parcours (volume d'heures, rythme, modalités pédagogiques).

2.3 Responsables

Le positionnement est conduit par :

- MEDINI Kamelia, gérante et enseignante,
 - ou FARAH Zohra, enseignante indépendante,
- toutes deux titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

3) Contenu du procédé de positionnement

Le positionnement comprend la collecte et l'analyse des informations suivantes :

A. Informations générales

- Identité et coordonnées du candidat.
- Situation professionnelle et expérience éventuelle.
- Prescripteur/orientateur s'il y en a un (employeur, France Travail, etc.).
- Financeur et modalités de prise en charge (CPF, entreprise, financement personnel...).
- Permis détenus éventuels et expérience de conduite antérieure.

B. Analyse du projet du candidat

- Formation visée : permis B / AAC / CS / BVA / remise à niveau.
- Objectifs du candidat (mobilité personnelle, emploi, insertion, reconversion...).
- Motivations et attentes vis-à-vis de la formation.
- Contraintes particulières : appréhension, difficultés spécifiques, besoins d'adaptation.

C. Organisation et logistique

- Disponibilités (jours, horaires possibles).
- Rythme souhaité (intensif, progressif, fréquence).
- Contraintes personnelles (travail, études, garde d'enfants, transport...).
- Le cas échéant : besoins liés à l'accessibilité/handicap et adaptations envisageables.

4) Synthèse et formalisation

À l'issue du positionnement, une synthèse des besoins est formalisée sous forme de compte-rendu (ou grille d'analyse).

Cette synthèse mentionne :

- le projet et l'objectif du candidat,
- ses acquis/expériences éventuelles,
- ses contraintes et disponibilités,
- les besoins pédagogiques identifiés,
- la proposition de parcours (type de filière, rythme, estimation d'heures, priorités).

Le compte-rendu est communiqué au candidat et intégré à son dossier de formation.